

Les enjeux et défis relatifs à l'érosion et la submersion côtière dans La Mitis



Les initiatives de la MRC

- Dès 2005, la MRC réalise un **inventaire de l'état des rives** dans l'objectif de documenter l'évolution du phénomène d'érosion et de recenser les ouvrages de protection;
- Une **visite de chaque terrain** fut effectuée et des mesures ainsi que des photos furent prises;
- Une **fiche d'information** fut produite pour chacune des propriétés foncières;
- Un **portrait** de la situation fut complété par municipalité;
- Une **mise à jour** fut effectuée au cours des derniers étés.

Les initiatives de la MRC

- En concomitance avec la réalisation de l'inventaire de l'état des rives, une **campagne de sensibilisation des citoyens riverains** fut effectuée par le biais de rencontres porte-à-porte;
- Chaque **propriétaire a été rencontré** et une **trousse d'information** lui a été remise en commentant le contenu des documents de référence dont des guides de bonnes pratiques (ZIP, MSP).



Les initiatives de la MRC

- En 2011, à la suite des grandes marées de 2010, la MRC a adopté un **règlement de contrôle intérimaire** (RCI) qui avait pour objet de resserrer les normes applicables en bordure du fleuve;
- Cette forme de **moratoire** limitait les constructions à l'intérieur d'une bande allant jusqu'à 30 mètres de la ligne du domaine hydrique public et prescrivait des études préalables à certains ouvrages de stabilisation;
- Cette année, la MRC **a modifié son schéma d'aménagement et de développement** à la demande du gouvernement;
- Cette nouvelle version comprend une **cartographie modulée selon l'évolution de la côte**.

Les initiatives de la MRC

- La MRC s'apprête à concevoir un **plan de gestion côtier**;
- Celui-ci comprendra un **diagnostic**, par segment de côte, du contexte environnemental et anthropique;
- Cet outil sera couplé d'un **plan d'action** décrivant les interventions à effectuer pour chacun de ces tronçons;
- Cette planification mettra à profit les **outils d'analyse** développés dans le cadre des projets Résilience côtière de l'UQAR et PANACÉES d'Ouranos (plate-forme d'analyses des coûts et avantages).

Les défis de la résilience pour la MRC

Exemples de défis à relever pour l'adaptation:

- Des personnes, dont des décideurs, nient ou sous-estiment les conséquences potentielles des changements climatiques;
- Des événements sont oubliés ou banalisés;
- Le pouvoir d'attraction d'un plan d'eau comme le fleuve demeure puissant et cette attractivité obnubile parfois la perception du risque;
- Cette attraction influence à la hausse la valeur foncière;
- Transactions immobilières effectuées sans transfert de l'information;

Les défis de la résilience pour la MRC

Exemples de défis à relever pour l'adaptation (suite):

- Mutation d'un milieu de villégiature en milieu urbain (de chalets en résidences cossues) : densification de l'occupation du sol par des constructions, agrandissements et aménagements;
- Contraindre ces investissements s'avère contre-nature pour les municipalités qui y voient un gain en richesse foncière et, incidemment, en revenus de taxation pour la municipalité;
- La capacité financière des municipalités s'avère restreinte;

Les défis de la résilience pour la MRC

Exemples de défis à relever pour l'adaptation (suite):

- En bordure du fleuve, il existe une superposition de réglementations, générant complexité et confusion;
- Les propriétaires riverains réclament des ouvrages de protection DURables; certains demeurent incrédules face aux méthodes douces;
- Les ministères provinciaux et la MRC sont perçus comme autoritaires et insensibles;
- Des citoyens craignent la « dépossession » de leurs biens par l'État.

Les défis de la résilience pour la MRC

Le niveau de résilience d'une communauté apparaît corollaire à sa capacité :

- d'annihiler les obstacles à l'adaptation;
- d'établir un consensus social sur le bien-fondé d'outils de planification, de réglementation et d'actions directes;
- d'analyser plus largement la problématique spatialement (à l'échelle de segments de côtes) et temporellement (à l'échelle de dizaines d'années);
- de soutenir des interventions en prévention, pas seulement en réaction.

Conclusion

Pour favoriser l'adaptation, il faut donc susciter une vision à long terme, dans l'intérêt collectif.

**Merci de
votre
attention !**

